



Non, il nâ??y a pas de cessez-le-feu Ã Gaza

Description

Les bombardements israÃ©liens sur Gaza ne constituent pas une Â« violation du cessez-le-feu Â». Il sâ??agit dâ??un gÃ©nocide continu sous couvert diplomatique.

Par Yara Hawari, le 24 novembre 2025



Des Palestiniens pleurent leurs proches à l'hôpital al-Shifa de Gaza, tués lors de frappes aériennes israéliennes, le 20 novembre 2025 (photographe Yousef Zaanoun)

Lorsque, le 10 octobre, un « cessez-le-feu » a été déclaré à Gaza, de nombreux Palestiniens ont poussé un soupir de soulagement. Ils venaient de subir deux années de bombardements incessants dont la puissance explosive était estimée à environ six fois celle de la bombe atomique larguée sur Hiroshima en 1945, concentrée sur une zone représentant moins de la moitié de la superficie de la ville japonaise.

La dévastation était totale. Tous les hôpitaux et toutes les universités avaient été bombardés, la plupart des maisons et des écoles détruites et les infrastructures vitales, telles que le réseau d'égouts et les lignes électriques, avaient été endommagées de manière irréparable. On estime à [50 millions de tonnes le volume de décombres](#) qui jonchaient la bande de Gaza, sous lesquels gisaient au moins 10 000 corps de Palestiniens tués lors des bombardements et qui n'avaient pas encore été récupérés.

Et pourtant, le espoir que la population de Gaza espérait enfin voir arriver ne s'est jamais concrétisé. Presque immédiatement après l'annonce du « cessez-le-feu », le régime israélien a recommencé à bombarder la bande de Gaza. Il n'a pas cessé depuis lors.

Selon le bureau des médias du gouvernement de Gaza, Israël a violé le « cessez-le-feu » près de [500 fois](#) en 44 jours, tuant 342 civils. Le jour le plus meurtrier a été le 29 octobre, lorsque les forces d'occupation israéliennes (IOF) [ont tué](#) 109 Palestiniens, dont 52 enfants. Plus récemment, jeudi, [32 Palestiniens](#) ont été tués, dont une famille entière dans le quartier de Zeitoun à Gaza, lorsqu'une bombe a été larguée sur un bâtiment où ils s'étaient réfugiés.

Mais ce ne sont pas seulement les bombardements qui n'ont pas cessé. La famine non plus.

Conformément à l'accord de « cessez-le-feu », 600 camions d'aide humanitaire devaient être autorisés à entrer chaque jour, ce qu'Israël n'a pas respecté. Comme l'a rapporté la correspondante d'Al Jazeera à Gaza, Hind al-Khoudary, les forces d'occupation israéliennes n'autorisent que [150 camions par jour](#) à entrer dans la bande de Gaza. Elles empêchent également l'entrée d'aliments nutritifs, notamment de viande, de produits laitiers et de légumes, ainsi que de médicaments, de tentes et d'autres matériaux indispensables pour construire des abris.

[Une coalition d'agences humanitaires palestiniennes](#) estime que l'aide qui arrive actuellement ne couvre même pas un quart des besoins fondamentaux de la population.

L'agence des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), qui affirme disposer dans ses entrepôts de suffisamment de [denrées alimentaires](#) pour nourrir toute la population de Gaza pendant des mois, n'est toujours pas autorisée à acheminer cette aide. Cela est en contradiction directe avec l'avis consultatif rendu en octobre par la Cour internationale de justice (CIJ), selon lequel le régime israélien a le devoir de ne pas entraver l'acheminement de l'aide par les agences des Nations unies, y compris l'UNRWA.

La Cour a également rejeté les accusations israéliennes selon lesquelles elle manquerait de neutralité, affirmant qu'elle est un acteur indispensable dans le paysage humanitaire. Néanmoins, le régime israélien a rejeté l'avis consultatif et continue de limiter les activités de l'UNRWA en empêchant la distribution de l'aide et en refusant des visas à son personnel international.

Le régime israélien ne respecte pas non plus les mesures provisoires énoncées dans une décision de la CIJ de janvier 2024, qui a conclu que des actes plausibles de génocide étaient commis à Gaza. Ces mesures comprenaient la prévention des actes de génocide, la prévention et la répression de l'incitation au génocide et l'autorisation de l'aide humanitaire à Gaza. Depuis lors, la Cour a réaffirmé ses mesures provisoires à plusieurs reprises. Le régime israélien continue de les ignorer.

Et cela parce qu'au niveau international, il continue de bannir une couverture diplomatique, financière et militaire sans précédent. La dernière manifestation en date de cette situation est produite le 17 novembre, lorsque le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté la résolution 2803, approuvant le [plan en 20 points](#) du président américain Donald Trump pour Gaza.

Parmi ses dispositions figure la création de deux organes qui prendraient le contrôle de Gaza : le conseil de paix, présidé par Trump lui-même, et la force internationale de stabilisation, chargée de maintenir la sécurité et de faire respecter le désarmement des groupes palestiniens. La structure de gouvernance de ces deux organes reste floue, mais ils fonctionneraient en coordination avec le régime israélien, instaurant ainsi une nouvelle couche de contrôle étranger sur le peuple palestinien.

La résolution permet également de contourner les structures locales et internationales existantes dans la distribution de l'aide. Elle [ne fait aucune mention du génocide](#) et ne propose aucun mécanisme de responsabilité pour les crimes de guerre. En substance, la résolution contrevient au droit international et donne aux États-Unis le rôle de co-auteur du génocide sur Gaza.

Tout cela montre clairement que le « cessez-le-feu » n'est pas du tout un cessez-le-feu. Le régime israélien continue d'attaquer Gaza, d'affamer la population palestinienne et de lui refuser l'accès à des abris et à des soins de santé adéquats.

Qualifier cet accord de « cessez-le-feu » permet aux États tiers de revendiquer des progrès dans la résolution du conflit, voire la paix, alors que la réalité génocidaire fondamentale des Palestiniens sur le terrain reste largement inchangée. Le « cessez-le-feu » est une imposture diplomatique : une couverture pour l'extermination, le déplacement et l'effacement continus du peuple palestinien à Gaza et une distraction pour l'opinion publique internationale et les médias.

Yara Hawari est codirectrice d'Al-Shabaka, le réseau palestinien pour les politiques publiques.

Traduction : JB pour l'Agence Média Palestine
Source : [Al Jazeera](#)

date créée

2025/11/24